Cage
FRC
1975

CONSEIL AU ROI.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

SIRE,

JE sens combien les tems sont difficiles pour donner des conseils à Votre Majesté. On diroit que la France est comme un vaisseau depuis longtems battu par la tempête, qui, privé de son gouvernail, se précipite sous les flots; d'autres flots, plus en courroux, le relevent, le repoussent, et prêt à se briser, il est encore poussé par l'impétuosité des vents déchaînés sur cette mer orageuse, qui n'a point de port, et qui n'offre de toutes parts que des écueils terribles. Cet aspect effrayant porte l'épouvante parmi vos peuples les plus sages, qui gémissent de se voir à la veille d'un bouleversement total : d'autres sont aveugles au point de se laisser tromper par d'infâmes imposteurs, ennemis de tout bien, qui leur disent sans cesse : Connoissez notre amour pour vous ! voyez l'erreur où vous étiez ! jouissez de nos pénibles travaux ! Et tous sont malheureux.

Peut-être aussi des Nations rivales voyent-elles, d'un œil satisfait, nos calamités, dans l'espoir d'en retirer quelque avantage; ce qui seroit très-impolitique, attendu que les Souverains ont tous intérêt

à ce que les peuples soient soumis aux loix, et reconnoissent une autorité suprême. Leur insurrection est la cause commune de tous les Potentats de la terre, ou leur sceptre est en danger.

Enfin, SIRE, on ne peut se dissimuler que la France a de grands ennemis, non par leurs talens ni leur bravoure, ils ne sont point à redouter; mais l'or, ce mobile si puissant sur les ames lâches, et si vil par lui-même, fait tout: des méchants paient, des méchans sont payés; voilà la cause de nos malheurs: ce que personne n'ignore, tant les preuves en sont évidentes! Mais quelque soit leur téméraire projet, il restera sans effet; leur audace sera confondue, si Votre Majesté reprend cette mâle et noble vigueur qu'un Roi doit avoir.

Je connois votre cœur généreux et bienfaisant. Je connois les Français susceptibles d'une courte erreur, jamais d'un crime: ils sont égarés maintenant; mais bientôt le voile tombera; leurs yeux seront ouverts, ils verront leur faute, s'en repentiront; et malheur à ceux qui les auront trompés! Oui, SIRE, voilà la nation que vous commandez.

Je connois aussi les ressources immenses de l'Etat. Je ne désespere donc pas de voir bientôt la France jouir de sa splendeur première, tenir le

premier rang parmi les grandes Puissances de l'Europe, et en imposer à ses rivaux ; mais, SIRE, permettez que je parle à Votre Majesté avec la noble et respectueuse franchise qui caractérise les grandes ames, et qui sert bien mieux les Rois que la basse flatterie des Cours, qui, perdant le Souverain, couvre d'opprobre le flatteur. Cet art me fut toujours inconnu ; je ne le connoîtrai jamais.

Croyez que c'est bien mal servir les Rois, que de leur taire la vérité. Si dans la crainte de leur déplaire, on ne la leur montre pas telle qu'elle est aux yeux de tous, on les plonge dans des malheurs affreux, dont tout l'Etat se ressent. Vous et nous en faisons aujourd'hui la triste expérience.

Lisez l'histoire, lisez-la souvent ; c'est-là que vous apprécierez les hommes, leur juste valeur. Vous les connoîtrez, et mettrez à profit les fautes dont les plus grands Rois n'ont pu se garantir, parce qu'ils n'avoient pas un ami.

Un ami, sincère et vertueux, est un don du ciel, qu'il n'accorde qu'à ceux qu'il chérit.

Lisez l'histoire du quatorzième et du quinzième siècle, elle vous étonnera. Lisez l'histoire de Henri III, et de ses mignons ; que de terribles leçons vous y trouverez ! Voyez celle de Louis XIII, et de sa mère, Marie de Médicis. Vous frémirez :

ils n'avoient pas un ami. Ils étoient sans cesse environnés de flatteurs ambitieux, tous opposés les uns aux autres. Ils ont été trompés par tous, ils avoient le cœur bon. Leurs sujets furent malheureux ; ils le furent davantage.

Vous êtes le premier monarque du monde. La Providence vous a fait naître pour gouverner en pere le plus beau, le plus riche, le plus puissant empire de l'Europe, et pour servir d'exemple aux Rois de la terre. SIRE, c'est une grande tâche à remplir, mais elle est indispensable.

Avant de discuter les intérêts de vos peuples, je crois qu'il est à propos de voir succinctement l'enchaînement de vos malheurs, dont l'époque remonte à votre avénement au trône, afin d'en mieux connoître les vrais motifs, d'en réparer, autant qu'il sera possible, les funestes effets, et d'en prévenir de plus grands.

M. de Maurepas, dans lequel vous aviez toute confiance, auroit pu s'immortaliser en vous faisant le plus grand Roi du monde : heureux si sa mémoire reste ensevelie dans sa tombe !

Pour composer le ministère, il n'a cherché ni talens, ni vertus ; il a voulu des gens soumis : il les a trouvés. Je passe sous silence bien des détails

fastidieux : je dirai seulement à Votre Majesté que les valets et les intrigans gouvernoient tout, dispensoient tout, ou vendoient tout.

Quand il a rappellé les Parlemens, il a totalement oublié que c'étoit un Roi de France qui rappelloit des sujets, qu'un Roi de France avoit puni pour leurs égaremens. La dignité royale en fut blessée : toute la Nation l'a vu d'un œil peu satisfait.

Il falloit sans doute les rappeller, mais de manière à leur faire sentir toute l'étendue de leurs devoirs, qu'elle étoit la bonté du Roi, et les torts qu'ils avoient à réparer. Alors, on n'auroit pas vu ce Sénat orgueilleux, persuadé que l'état n'a d'existence que par lui ; on n'auroit pas vu des magistrats humiliés, pour avoir suivi les ordres de leur maître ; et tout le monde sait que la plus grande atteinte que l'on puisse porter à l'autorité royale, c'est une rétractation mal faite.

SIRE, je le sais ; un Roi est un mortel ; il a ses foiblesses. Il peut avoir ses torts ; mais il doit les si bien cacher, qu'on ne voie que ses vertus. Quand il s'est trompé, il doit réparer sa faute, mais en ménageant toujours sa gloire. Il faut qu'il paroisse, en se rétractant, accorder un nouveau bienfait.

Par une inconcevable fatalité Votre Majesté a toujours été trompée dans le choix de ses ministres : *elle n'est pas plus heureuse aujourd'hui.* M. de Vergennes est le seul qui a montré quelques connoissances en administration ; encore sa gloire s'est-elle éclipsée avec sa vie. Il ne s'est pas fait une seule opération de finance dans tout le cours de votre regne. On n'a su qu'emprunter, et toujours de la manière la plus onéreuse ; ce qui a énervé l'Etat. Les départemens de la guerre et de la marine ont été si mal administrés, qu'on eût dit qu'ils étoient d'intelligence avec vos ennemis. Il suffisoit de montrer quelques vertus pour être éloigné de tout, et l'on se donnoit mille soins pour prendre le vice dans tous les lieux où l'on pouvoit le trouver. M. l'archevêque de Sens est venu couronner l'œuvre par toutes sortes d'horreurs, et jamais ministre n'a été si magnifiquement récompensé. J'ose dire à Votre Majesté que c'est l'époque où vos sujets ont pris les premiers germes de la révolte. C'est de la pourpre de ce cardinal, qu'on a vu sortir les premières étincelles de la sédition. Les Parlemens pouvoient l'éteindre ; ils ont soufflé le feu.

L'autorité suprême a ses bornes. Un ministre sage qui ne la déploie pas toute, paroît lui donner beaucoup plus d'étendue. Celui qui en abuse, la com-

promet, et détruit la puissance : c'est ce qu'a fait M. de Sens.

Dans toute administration quelconque, il ne faut jamais donner d'ordre qu'il ne puisse être suivi. Un ministre se rend coupable de lèze-majesté lorsqu'il fait dire à son Roi, *je vous ordonne, sous peine de désobéissance*, si ce qu'il a commandé ne peut être exécuté. SIRE, lorsque vous prononcez ce mot, il faut être bien sûr que c'est la justice qui a dicté ce que vous demandez, et que toute la Nation l'approuvera. Alors c'est le glaive en main qu'il faut dire, *sous peine de désobéissance*, et frapper qui n'est pas soumis. M. l'archevêque de Sens vous l'a fait dire mille fois. Mille fois on a désobéi, et toujours vous avez cédé. La puissance qui foiblit, n'est plus une puissance.

Il y a trop d'un lit de justice par règne. M. de Sens les a tellement multipliés, qu'on les a vus sans effroi. Ils n'ont rien produit. Quel est enfin leur objet ? C'est de forcer toute une nation à recevoir des loix, ou des impôts qu'elle ne peut supporter. Qu'en résulte-t-il ?

SIRE, il n'est que Dieu seul qui ait une puissance sans bornes. Les Rois en ont une grande, mais elle est bornée, parce qu'ils sont des mortels.

Si, par malheur, ils exigent au-delà des facultés humaines, comment leur obéir ? Leur courroux s'enflamme : les plus malheureux, je le sais, sont leurs victimes; mais ceux qui écappent à leur vengeance, n'en sont que plus irrités, et persistent. Le monarque s'appaise, ou, se fatiguant de punir, il finit par céder. Que devient alors sa puissance ?

L'aspect d'un glaive est terrible. Si l'on vient à découvrir que sa trempe est molle, on ne le craint plus; il reste nul.

Je crois donc qu'il est de l'essence et de la sagesse d'un grand Roi, de ne jamais faire connoître tout ce qu'il peut, afin de laisser croire qu'il peut davantage. On se familiarise aisément avec tout ce qu'on connoît beaucoup. On apprécie toujours bien au-delà de sa valeur ce qu'on ne connoît pas, quand l'esprit en est fortement frappé.

SIRE, un des grands vices encore dans l'administration de cet archevêque, c'est le mystère mal-à-droit qu'il mettoit pour surprendre vos peuples, notamment lorsqu'il fut question de la Cour Plenière ; ce qui porta l'épouvante par-tout. Le secret fut éventé d'une manière infâme; mais le mystère étoit odieux : *il faut révoquer tout ce qui s'est passé dans ce Lit de justice.* En politique, sans doute,

il faut un secret inviolable ; mais quand il s'agit de donner des loix à vos sujets, ou de mettre quelque impôt, il convient au contraire de les faire pressentir avant de prononcer, où l'on se compromet ; ce qu'il faut éviter toujours.

Comme il n'avoit jamais de plan pour nulle de ses opérations, elles ont toutes manqué ; il a même poussé l'ineptie jusqu'au point de mécontenter tous les états du Royaume. Il n'a jamais su se menager un parti, pour en combattre un autre : il a tourné contre lui toutes les forces de l'Etat, pour ne leur opposer que des principes faux. Il a tout détruit, et n'a rien mis à la place.

Enfin, toutes les ressources épuisées, le pouvoir exécutif sans force, le ministère sans vertu ; les Parlemens, tenant à leurs privilèges, et n'osant se montrer avec cette noble et respectueuse fermeté qui convient à des Cours souveraines, ont demandé, par un lâche dépit, les Etats-généraux. SIRE, il convient d'en dire quelque chose à Votre Majesté.

Plusieurs ouvrages viennent d'en parler tout récemment. Un, entr'autres, a fait voir leur horrible composition, leur illegalité, et combien peu la Nation étoit dignement représentée par de tels députés. Ainsi, je ne ferai qu'ajouter au tableau, sans même prétendre le finir.

Le peuple crédule encense toujours l'idôle qu'il ne connoît pas. On lui parle des Etats-généraux, comme des régénérateurs de l'Etat. Il croit qu'on le sert, alors même qu'on le trompe. Des voix impures s'élevent dans les Provinces, et leur disent : Ce sont vos dieux tutélaires qui veillent sans cesse à votre conservation : leurs décrets vont porter l'abondance dans vos campagnes ; ils vous feront jouir en paix du fruit de vos travaux. Vous serez heureux au sein de vos familles. — Ah ! peuples malheureux ! ceux que vous prenez pour des dieux, ne sont que des furies que l'enfer a vomi pour vous persécuter. Voyez leurs flambeaux, voyez leurs poignards, et reconnoissez leurs traits (1).

SIRE, vos peuples conviennent eux-mêmes que ceux qui ont la prépondérance dans ces Etats, qui dirigent tout, qui font tout, sont des êtres si méprisables, qu'ils rougiroient de se trouver avec eux. Ils conviennent qu'ils ne sont connus que par leurs forfaits. Ce sont ceux-là qu'ils ont choisis, qu'ils conservent pour leur donner des loix. Ah ! sans doute, ils leur en donneront ; mais ils seront tous leurs victimes : c'est dans leur sang qu'ils veulent se baigner ; c'est par des embrâsemens qu'ils veu-

(1) Les châteaux brûlés, les assassinats, et les sacrifices à la tranquillité publique.

lent éclairer leurs massacres. Ils l'ont déja prouvé, ils le prouvent encore. (L'infernal Chapelier vient d'envoyer des ordres pour incendier toute la Bretagne) Je ne dis donc que des vérités, quand leur bouche odieuse ne vomit que des imposteurs.

Oui, leurs noms iront à la postérité Celui de Caën nous est parvenu par le meurtre de son frère. Celui d'Hérostrate, par l'incendie du temple d'Ephèse. Voilà comment ils arriveront aux siècles futurs : voilà quels sont, voilà quels seront leurs exploits.

Cet oracle terrible fait entendre à vos peuples, que c'est à lui seul qu'ils doivent leur liberté, que tous les citoyens sont égaux, depuis qu'il a su briser le sceptre du despotisme (qui n'exista jamais), et ces peuples, toujours aveugles, toujours trompés, ne voyent pas les douze cents bien véritables, et tous de fer. Ils ne voyent pas les chaînes pesantes dont ils sont accablés : ils ne voyent pas que le plus foible est toujours l'esclave du plus fort, et que la vertu gémissante est étouffée par le crime couronné. Voilà la liberté qui leur est offerte : voilà leur égalité. Ils gémissent, et ne voient rien.

On leur fait entendre qu'ils ne payeront plus d'impôts, ou presque point, attendu que le clergé et la noblesse qui n'en payoient pas, leur dit-on,

en payeront désormais. Ils savent pourtant ces peuples, si les gentilshommes, leurs seigneurs, ou leurs voisins, en étoient exempts. Il y avoit, je le sais, quelques privilégiés, dont je me garderai bien de prendre la défense, tant les privilèges pécuniaires sont odieux ; mais c'étoit le bien petit nombre, encore ont-ils tous offert, avant l'assemblée des Etats-généraux, d'en faire le sacrifice. Le clergé donnnoit aussi des dons gratuits en forme d'impôts. Il n'y avoit donc plus qu'à changer la dénomination, et les faire payer comme tout le monde ; c'est ce qu'ils avoient offert : mais la noire calomnie ne veut ni voir, ni entendre l'évidence qui les justifie. Enfin, SIRE, ils sont tellement portés au mal, pour le seul plaisir de le faire, qu'ils n'ont même pas l'art de tromper sous les apparences de quelque bien : *tant il est vrai que le crime porte toujours avec lui ces caracteres de réprobation, qui le font connoître par-tout.* Non-seulement ils laissent subsister les anciens impôts, mais encore ils exigent le quart du revenu d'un chacun, les invitant aussi à faire de nouveaux sacrifices, en ce qu'ils appellent dons patriotiques, *dont ils prétendent avoir donné le plus bel exemple, par celui qu'ils ont fait de leurs boucles de souliers, don patriotique qui les couvre à jamais de honte* ; dans le tems qu'ils retiennent à eux tout

l'argent du trésor-royal, laissant à peine aux malheureux du pain trempé dans leurs larmes amères, pour soutenir leur fatigante existence.

Ils ont encore grand soin de faire publier avec emphase des dons qu'ils ont mendiés auprès des gens qui pensent comme eux, et qui sont quelques anneaux d'or ou d'argent, ou des objets d'aussi peu de valeur. Ah ! peuples infortunés, voilà quels sont les dieux dévorans que vous encensez ! Semblables aux Egyptiens qui adoroient le crocodile, afin qu'il ne les dévorât pas tous.

Il convient de dire à Votre Majesté comment cette assemblée de Lestrigons (peuples féroces, enfans de Neptune), opine pour décider du sort de la plus auguste des Nations. Le scrutin, seul et véritable moyen d'opiner librement, est banni pour jamais dans les affaires même les plus majeures. On décide de son sort par assis ou par levé. La plupart se demandent ensuite qu'avons-nous décidé, et quelle étoit la question ? tant ils sont touchés des intérêts qu'ils discutent !

L'affaire est-elle douteuse par le nombre qui s'est levé, et par celui qui est resté assis, on demande l'appel nominal ; ce qui se fait tout haut, et qui ôte la liberté du suffrage. Alors, *le parti qu'on*

appelle les enragés, menace le foible, timide, mais honnête. Celui-ci craint les satellites des furieux; il cède, il immole vos peuples : voilà comment on les sert; voilà les Etats-généraux!

Si quelquefois enfin le courage triomphe de la crainte, que l'affaire, dont dépend le salut de la Nation, passe à la majorité, malgré les efforts du parti contraire, alors des cris épouvantables s'élèvent de toutes parts. Les enragés disent que l'affaire n'est pas suffisamment discutée, qu'il faut la renvoyer à un autre jour. On la renvoie; aussi-tôt la cabale, l'intrigue, les menaces, tout est mis en usage pour tout anéantir. Aussi la même voix, qui, la veille, avoit sauvé cette nation, la perd le lendemain. Si, au contraire, les enragés (car, c'est ainsi qu'on nomme toujours nos cruels persécuteurs) ont la majorité, ils décrétent sur-le-champ, sans vouloir entendre la plus petite réclamation.

La bonne foi étant absolument bannie de cette assemblée, ou, pour mieux dire, n'y ayant jamais été, on présente les questions de la manière la plus captieuse; souvent on en présente deux à la fois, pour lesquelles il y a oui et non à dire, et l'on décide par l'un ou par l'autre. Je n'en citerai qu'un exemple à Votre Majesté, il suffira pour la faire juger du tout : c'est au sujet des biens du clergé.

La majeure partie du clergé est composée de curés à la congrue, qui meurent de faim. Ils ont par conséquent un grand intérêt à ce que leur sort soit amélioré. Tout le monde desire qu'il soit honnête et suffisant, qu'il le soit même assez pour venir au secours des plus malheureux de leurs paroisses. Les enragés, bien convaincus de cette grande vérité, voulant en même-tems détruire le corps, ils ont demandé si les biens du clergé étoient à la disposition de la Nation, et s'il falloit que les curés les moins riches eussent au moins douze cents livres par an : ce qu'il falloit décider par un oui ou par un non. Il faut pourtant convenir que voilà deux questions bien étrangères l'une à l'autre. On l'a objecté à ces destructeurs. Leurs sourcils froncés ont peint leur fureur ; leur bouche écumant de rage, a tonné que c'étoit ainsi qu'il faloit prononcer : le oui a prévalu, et les biens du clergé ont été confisqués. Et bien, SIRE ! sont-ce là des Français, des Représentans d'un peuple éclairé, d'un peuple si généreux ? Ce sont des monstres qui n'ont de l'homme que la figure.

Ces foudres destructeurs, instrumens de la vengeance céleste, non contens d'avoir renversé la monarchie Française, ils veulent encore en détruire toute la puissance. Après avoir essayé vainement de porter l'insurrection parmi vos troupes,

je dis vainement, SIRE, ils n'ont corrompu que les mauvais soldats, et ce n'est pas une perte. Tous les bons vous restent fidèles. Je les connois ces intrépides soldats, ce vaillant militaire, l'élite de la nation. Dites un mot, il est tout à vous. Croyez que ces héros sont navrés de voir leur Roi dans les fers, et leur courage enchaîné. Ils n'attendent que le signal pour venir vous dégager de votre horrible prison. Voyez avec quelle noble fierté ils ont écrit à cette assemblée ; qui avoit osé leur faire injure, et qui est aujourd'hui si respectueusement soumise devant eux, dont le seul aspect les feroit rentrer dans la poussière. Oui, SIRE, ils ne sont audacieux, que lorsqu'on rempe devant eux. Le décret qu'ils viennent de rendre en faveur des Américains, est absolument dicté par la crainte. Il n'y a pas un mot qui n'en ait le caractère, parce qu'on leur avoit signifié qu'on le vouloit ainsi.

Croyez-vous aussi qu'ils citeront à la barre ces braves régimens de Normandie et de Bausse, qui ont manqué si essentiellement à la Municipalité de Brest, leur disant qu'ils ne connoissoient d'autorité que celle de Votre Majesté, pour laquelle ils verseroient jusqu'à la dernière goutte de leur sang ? C'est bien assurément un crime de lèze-nation au premier chef. Voilà certainement bien des victimes pour les juges-bourreaux du Châtelet de Paris, qui ne veulent immoler que des héros.

Enfin,

Enfin, croyant avoir eu quelques succès sur l'armée, parce que des lâches ont embrassé leur parti (qui ne le rend pas plus fort), ils dirigent maintenant leurs machines infernales contre la Marine, qu'ils prétendent aussi anéantir, ravager ses arsenaux, et détruire entièrement ses ports, sans égard au commerce, qu'ils veulent aussi ruiner, afin qu'il ne reste plus à la France nul vestige de sa grandeur passée. Non, jamais la Grèce réunie n'a fait de si cruels efforts contre la superbe Illium, que ces forcénés en font contre leur patrie, qui devroit les chasser de son sein.

N'ayant pu réussir à détacher de votre service les officiers par toutes sortes d'avanies, ils ont essayé des traitemens infâmes dignes du tribunal dont ils sont émanés. Ils ont envoyé des ordres secrets à Toulon pour insulter de la manière la plus attroce M. d'Albert de Rioms qui y commandoit Votre Majesté connoît, ainsi que tout le monde, ses vertus et ses services. Ensuite on l'a traîné au cachot avec six des principaux officiers du même corps, tous officiers de la plus grande distinction. On leur a fait éprouver à tous, tout ce qu'un peuple féroce peut inventer de plus barbare. La

canaille aussi-tôt vouloit s'emparer de l'Arsenal, pour le regarder comme une conquête faite sur l'ennemi. Cette action a trouvé des défenseurs aux Etats-généraux, disant pour prétexte que la cocarde nationale n'avoit pas été assez respectée. Est-il rien de plus infâme? est-il rien de plus petit? Ainsi voilà le plus beau port du monde presque à la merci des brigands, et les Français dorment toujours! quand tout leur prouve que cet horrible complot s'est tramé dans cette infernale assemblée; car Paris et l'Angleterre l'ont su avant qu'il ait pu s'exécuter, mais non assez-tôt pour le prévenir.

Enfin, leur jugement définitif est que tout le monde a bien fait. Est-il rien dans le monde de plus absurde, de plus odieux, qui décele davantage leurs indignes projets? Et nous le souffrons!

Après de pareils traits, rien ne devroit surprendre de leur part. Cependant, SIRE, vos sujets, plongés depuis long-tems dans la plus funeste apathie, voyant leurs domaines ravagés, la désolation portée jusques sur leurs foyers, sans repousser l'odieuse main qui les frappe, se réveilleront peut-être quand ils connoîtront à quel point on les méprise, et on les avilit. S'ils ne sont pas sensibles à l'honneur, il faut donc qu'ils renoncent à dire qu'ils sont Français.

Les Etats-généraux, incapables de faire quelque bien, se donnent mille tourmens pour créer chaque jour de nouvelles horreurs. Ils viennent de décréter que le bourreau (dont le nom ne se prononce qu'avec effroi) seroit admissible à toutes les charges de l'Etat, ainsi que les Juifs et les comédiens, qu'ils ont mis dans la même classe; encore plusieurs étoient-ils d'avis de n'admettre que le bourreau (1), et non les autres; ce qui feroit penser que ceux-là ne seroient point éloignés d'être exécuteurs de la haute justice, et qu'ils n'ont pas les talens de jouer la comédie. M. le comte de Clermont-Tonnerre est l'auteur de la motion.

Lorsqu'ils admettent le bourreau à toutes les dignités, ils en excluent les soldats de manière qu'à leurs yeux les lauriers feront rougir, et la potence anoblira... Eh bien, soldats! croirez-vous toujours que ces Etats sont un oracle sûr? oracle qu'il faut respecter!... Et moi je vous dis que cet oracle est un imposteur, qu'il faut renverser son culte, ses autels, et réduire en poudre ses sacrificateurs, ou vous aurez mérité le sort qui vous attend.

Enfin, dans ce décret où les Juifs sont compris sous la dénomination de non-catholiques, il se

(1) Voyez la réclamation de M. Desmoulin, contre le bourreau de Paris.

trouve que les Protestans sont confondus avec ce peuple reprouvé. Ces malheureux Protestans, dignes d'un meilleur sort, qui de tous les tems ont donné les plus grandes preuves d'amour, de zèle et de fidélité pour la patrie et pour leur Roi, sont-ils faits pour être avilis ainsi ? Mais j'espère qu'ils en tireront vengeance, et qu'ils nous aideront, SIRE, à vous remettre sur le trône.

Il convient de dire à Votre Majesté, que dans ces Etats le parti des enragés, craignant de ne pas assez s'entendre au milieu de toute l'assemblée, ils s'assemblent toutes les nuits aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, afin de convenir entr'eux de ce qu'ils auront à dire, de ce qu'ils doivent approuver ou rejetter. Ils ont aussi admis deux ou trois cents brigands comme eux, les plus exécrables sujets de Paris, auxquels ils font prêter des sermens horribles, et les font passer par toutes sortes d'épreuves avant de les initier. C'est-là qu'ils complottent tous leurs noirs projets ; c'est-là qu'ils conviennent d'être toujours de l'avis de celui d'entr'eux qui fera une motion ; et les initiés qu'on introduit dans la salle le plus qu'on peut, font corps avec ces ennemis de l'Etat, afin d'avoir la majorité lorsqu'on opine par assis ou par levé. Ceux qu'on ne peut introduire dans la salle, sont placés dans les galeries, afin d'approuver par des accla-

mations et des battemens de main, les motions qu'on leur a fait connoître, et jurent de huer et de menacer le parti des honnêtes-gens. Ainsi, voilà la destruction totale de l'empire Français jurée, par ce que la nature a produit d'êtres les plus abominables.

Cette assemblée nocturne ne fût-elle pas exécrable, comme elle l'est, n'est-elle pas illicite ? ne prouve-t-elle pas de la manière la plus évidente que ceux qui la composent, veulent tout anéantir ? Et le ciel qui nous forma, ne tonne point !

Votre Majesté les avoit assemblés sous la dénomination d'Etats-généraux, toute la nation les a élus sous la même, et leur a donné des pouvoirs en conséquence. Il leur a convenu de se constituer en Assemblée Nationale. Ils ont abandonné le caractère sacré que leurs maîtres leurs avoient donné. Nul autre ne pouvoit leur en donner un nouveau. Ceux-ci ne l'ont pas fait. Ils ne sont donc plus rien : eux-mêmes en ont prononcé l'arrêt. S'ils ne sont rien, que peuvent-ils faire qui soit légal ? rien. Ils ne sont donc plus qu'un attroupement de factieux, qui porte le trouble dans tout le royaume, le renverse de fond en comble, consomme un argent énorme, et nous prépare des guerres intestines. Attendu que les

Rois sont toujours mineurs, la nation toujours dans le cas de reprendre ses droits, il est donc de toute impossibilité que Votre Majesté travaille avec eux.

Ils se sont constitués en Assemblée Nationale ; personne ne s'y est opposé. Ils le sont donc bien réellement, me diront leurs très-petits défenseurs ; et moi, je leur répondrai : je me constitue Empereur de la Chine ; personne ne s'y oppose ; je demande si je suis Empereur ? On me prendra pour l'un de ces fous qui se disent être le Père-Eternel. On se mocquera de moi, et je ne serai qu'un fou. L'application peut se faire à notre assemblée, avec cette différence que ce sont des fous enragés.

On voit aisément par quels motifs ils se sont ainsi constitués. Ils en avoient deux, aussi faux et aussi absurdes l'un que l'autre. Le premier, c'est que le Tiers, (*je parle toujours de ceux des Etats, car je ne parlerai jamais qu'avec respect de leurs Comettans qui sont vertueux, mais qui se sont trompés dans leur choix, dont ils gémissent maintenant*), a senti que la dénomination d'Etats-généraux signifioit des députés des trois Ordres de tout le Royaume. S'ils avoient été le premier, ils n'auroient rien changé ; mais comme ils sont le dernier, leur insolent orgueil n'a pu supporter de

distinction. Ils ne veulent personne au-dessus, et voudroient l'univers au-dessous. Le second, c'est pour être plus que le Roi. Quand une fois, les bornes sont franchies, on s'égare, on ne sait plus où l'on va. Combien nous le prouvent-ils en ce moment! Eh bien, SIRE, à ces traits reconnoissez les procureurs et les avocats. Je vois que dans toutes les occasions ils se montrent tels qu'ils sont. Aussi, j'espère qu'un jour viendra qu'ils seront tellement dans le mépris, qu'on se passera d'eux, et qu'on oubliera qu'ils ont existé.

Vos Lettres de convocation disent, ainsi que toutes celles des Rois vos prédécesseurs, qu'ils viendront aux pieds du trône porter les doléances de vos peuples. Aujourd'hui, c'est tout le contraire; ils sont montés sur le trône, et le Roi, dans les fers, porte ses doléances à leurs pieds, encore ne sont-elles pas écoutées. En vérité, SIRE, la chose est révoltante pour tous vos sujets. Il ne leur faut point un esclave, il leur faut un Roi. Reprenez-donc votre puissance.

Vous aviez seul le droit de convoquer les Etats-généraux; vous ne les aviez convoqués que pour trouver des moyens d'assurer la dette de l'Etat, de rétablir la confiance publique, que des ministres prévaricateurs avoient perdue. Aujour-

d'hui la méfiance est si grande, que tous leurs décrets ne produisent pas un écu. Tout le monde est dans la plus vive inquiétude sur le sort de sa créance. On voudroit la savoir par-tout ailleurs que sur l'Etat.

Vous ne les aviez assemblés que pour combler le déficit ; chaque jour il s'accroît d'une manière monstrueuse, et vos revenus se réduisent à rien.

Vous ne les aviez assemblés que pour détruire les abus dans toutes les parties de l'administration ; il n'y a plus aujourd'hui d'administration, il n'y a plus de loix, et nous sommes dévorés par de nouveaux abus sans nombre, et de tous les genres, qui font que la vie et les biens des citoyens ne sont plus en sûreté.

Vous ne les aviez assemblés que pour régénérer l'Etat, rendre vos peuples heureux ; l'Etat est anéanti, vos peuples et vous sont dans les fers, maudissant leur pénible existence. Voilà, SIRE, le fruit de vos Etats-généraux.

Leurs desseins se sont manifestés aussi-tôt qu'ils se sont formés. Dès qu'ils ont vu votre bonne-foi, votre confiance en eux, ils ont cru pouvoir en abuser impunément. Ils ont voulu vous forcer à

paroître vouloir gêner leurs délibérations, et leur donner de l'inquiétude. Il ont ameuté le peuple, pour vous mettre dans le cas de faire avancer des troupes, afin qu'il parût aux yeux de la nation que vous aviez le projet de les dissoudre, s'ils n'acquiesçoient pas à toutes vos demandes. Voilà quel étoit leur objet pour se couvrir de ce prétexte spécieux, pour faire tout ce qu'ils ont fait. Le peuple crédule ne voit rien, et croit tout.

SIRE, je dois aussi vous parler d'un doute qui me tourmente depuis long-tems au sujet des sommes énormes qu'il a falu pour bouleverser ainsi l'Etat.

M. Necker, ce grand homme, cet homme immortel (que je vois finir sans gloire), ce grand régénérateur de la France, *qui, depuis son administration, est aux abois*; ce pere du peuple, *de ce peuple qui meurt de faim*; ce grand homme si vanté par lui-même, par tout le monde, *excepté des honnêtes gens*; cet homme enfin qui n'eut jamais son égal, qui ne l'aura jamais (c'est ce que je crois), il convient d'en parler à Votre Majesté.

SIRE, je n'ai point l'ame satyrique. Je hais la médisance et la calomnie; mais lorsqu'il s'agit de la patrie et de mon Roi, des réflexions doi-

vent m'être permises. Je ne veux point l'inculper, mais je veux qu'il se justifie. Il a dit lui-même que l'administration d'un ministre ne sauroit être trop éclairée. Il a tant fait de bruit ; on l'a si souvent pris pour un dieu ! nous sommes si malheureux ! qu'il sera mis au premier rang, s'il parvient à prouver que tout ce qu'il a fait, étoit pour le bien de l'Etat, et que l'Etat jouit de ses pénibles travaux ; mais s'il est coupable, la peine doit égaler la réputation usurpée. Dans tous les cas, il faut un arrêt du Parlement ; il faut qu'il soit rendu sur les preuves les plus authentiques, que les accusateurs, que ceux qui le préconisent soient tous entendus. Voici ce que je pense.

M. Necker, lors de son Compte Rendu, jouissoit de la plus haute réputation. Il avoit des ennemis à la Cour ; ils peuvent être dangereux pour la fortune, mais ils ne le sont jamais pour la gloire. On l'acquiert sans eux ; quelquefois même leurs persécutions et leurs intrigues la rendent plus éclatante.

Je vois dans ce Compte que, bien loin d'un déficit, il y a un excédant de dix millions deux cents mille livres. Beaucoup de gens instruits dans la finance, critiquèrent ce Compte aussi-tôt qu'il

parut, et prouvèrent à ceux qui étoient éclairés, qu'il y avoit un déficit considérable au lieu d'un excédent. Le public qui ne calcule pas, qui ne veut pas s'en donner la peine, dit que c'étoient des ennemis de ce grand homme. Il fut renvoyé : sa gloire lui resta. S'il avoit eu de l'esprit, il l'auroit toujours conservée ; et si nous eussions été malheureux, même par la suite de ses opérations, on eût dit, cela ne seroit pas arrivé, si l'on eût conservé M. Necker, tant il avoit su jetter du sable aux yeux de la multitude.

Malheureusemeut, ce dieu a prouvé qu'il étoit homme ; il en a montré toutes les foiblesses. Il se connoissoit sans doute, mais il a cru qu'on ne le connoîtroit jamais. Il a écrit ; ses écrits ne respirent qu'une ambition demesurée, le chagrin le plus dévorant de n'être plus en place, et le desir insatiable de tout sacrifier pour y revenir, se vantant lui-même qu'il est le seul dans le monde fait pour administrer le royaume.

Les esprits se sont reveillés. On a revu son Compte ; tout le monde a trouvé des erreurs : on a vu qu'il n'avoit pas fait une seule opération de finance ; qu'il avoit toujours emprunté, toujours consommé les fonds ; que l'Etat les doit toujours avec de très-gros intérêts ; et que le déficit est

énorme. Cependant, à force d'intrigues, de mouvemens sans cesse répétés, il revient en place. On lui donne carte blanche : voilà, dit-on, le régénérateur ; il n'y a que lui qui puisse nous sortir de la crise fâcheuse où nous sommes : tout va changer de face, le crédit va renaître, les paiemens vont reprendre leurs cours. Nous serons tous heureux : l'illusion n'a pas été longue.

Les paiemens n'avoient pas encore été suspendus ; on avoit fait des retenues au Trésor-royal, il est vrai, mais on payoit. M. Necker arrive, la confiance ne revient point. Il ouvre des emprunts, personne n'y porte : on étoit payé, on ne l'est plus : tout est suspendu. Il ose avancer que personne ne s'en plaint, et tout le monde crie. Cependant les impôts se perçoivent toujours : on dit qu'il n'y a pas un écu au Trésor-royal.

Toute la nation étoit unie contre le ministère, *qui vraiment étoit odieux*. Toute la nation est divisée. Le peuple reste pour lui. Il souffre des adulations de sa part, que l'homme le moins modeste ne souffriroit pas. Il s'y prête, il paroît les rechercher. Il se fait des ennemis de tous les gens honnêtes. On connoît ce qu'il sait ; on voit ce qu'il vaut. Il ne conserve plus que les brigands : on le renvoie encore. La fortune lui présente une se-

conde occasion, pour conserver un reste de gloire bien flétrie, il n'en profite pas. Des brigands portent son buste en triomphe dans tout Paris, redemandent M. Necker, ou menacent de mettre tout en feu. Les Etats-généraux se joignent aux brigands, le redemandent comme le régénérateur, le Père de la Patrie. Votre Majesté cède, le rappelle; il revient, il ne fait plus de sensation. Le mal empire toujours; il n'est plus aimé, plus estimé de personne : il n'est plus rien, ne peut plus rien. Tout est perdu, SIRE, c'est ici qu'il doit m'être permis des réflexions.

M. Necker avoit à se plaindre des gens de la Cour, qui lui fesoient trop de résistance. Il craignoit qu'ils ne parvinssent à le faire renvoyer. Un grand homme, qui n'a que le bien en vue, le fait sans s'arrêter aux considérations, et meurt victime de ses vertus. M. Necker a choisi un autre moyen. Les Etats-généraux étoient demandés; il confond toute la noblesse, et le clergé avec la Cour. Il espère les anéantir, en divisant tout le royaume. Il se charge de la composition de ces Etats. Votre Majesté connoît leur monstruosité : il est inutile d'en parler davantage; mais il est certain que cette division ne s'est faite qu'à grand prix d'argent.

SIRE, il est dans le royaume bien des individus

coupables ; mais il n'en est aucun d'assez riche pour répandre tout l'or qui s'est répandu. Il n'est pas de compagnie, quelque puissante qu'elle soit, qui ait pu le faire. D'ailleurs, si c'eût été une compagnie, le secret seroit éventé : ce n'est donc que le trésor-royal qui ait pu fournir des sommes si considérables. Pensez-donc, SIRE, que quatre mille brigands étoient soudoyés depuis long-tems dans Paris à vingt sols chacun par jour, et cela dans un tems où tout le monde trouve à gagner sa vie dans les champs. Quelle nécessité d'entretenir ces gens-là, qu'on occupoit sous le vain prétexte de faire un ouvrage inutile, dans un tems de calamité, dans un tems où personne n'est payé ? Cet ouvrage a fait encore tirer de fausses conjectures pour aggraver de plus en plus nos maux. N'est-il pas évident qu'on vouloit avoir sous la main ces insignes brigands (venus de tous les pays), afin de s'en servir au besoin ? On s'en est servi. Ce sont eux qui ont fait la révolution : ils l'avoient souvent tentée ; ils ont enfin réussi.

Vous connoissez, ainsi que tout le monde, toutes les horreurs qui se sont commises. Vous savez que l'on donnoit de l'argent de toutes mains, aux soldats tant des gardes-Françaises, que de

tous vos régimens, afin de les corrompre. Vous savez qu'il s'en est répandu immensement dans toutes les Provinces pour soulever la canaille et le peuple contre les deux premiers ordres. Ce n'est peut-être pas dire assez que d'évaluer à quatre cents millions, ce qu'il en coûte à l'Etat pour cette révolution. Quels sont les particuliers qui pourroient faire une telle dépense ? Ce n'est donc qu'un trésor public, celui d'une grande nation. Qu'on me réponde par de bonnes raisons, et je me rends.

Si l'on avoit toujours continué de payer les créanciers de l'Etat, on seroit plus embarrassé dans ses conjectures; mais on n'a payé personne, ou si peu, que ce n'est que pour tromper les aveugles. Cependant, les revenus du roi ont été perçus, excepté depuis quelque tems, et encore n'est-ce que quelques cantons qui s'y sont refusés, qui peut-être même ont été suscités pour cela, afin de nous aveugler davantage. SIRE, voilà quels sont mes doutes. Si l'on ne les éclaircit point, je ne douterai plus; je serai convaincu. Mais, que dis-je ? la démarche qu'il vous a fait faire aux Etats le 4 Février, paroît ne plus laisser de doute sur ses projets. Il s'est rendu coupable du crime de lèze-majesté, de lèze-nation, de lèze-politique. Il avilit le trône; il aiguise les poignards; et quand

il a sur nous exhalé tout son venin, qu'il a mis le royaume en feu, il nous quitte, en nous faisant les adieux que Medée fit à Jason.

Nos malheurs sont au comble. Ce n'est plus des moyens lents qu'il convient d'employer pour les réparer. Il faut un grand coup d'éclat. SIRE, montrez-vous un jour à l'assemblée des Etats-généraux ; demandez-leur si vous êtes Roi, ou si vous êtes esclave. S'ils vous répondent que vous êtes dans les fers, arborez sur-le-champ le panache du grand Henri. Dites, dans cette même assemblée : A moi, généreux Français, qui voulez un Roi, brisez mes fers, je suis votre ami, je meurs avec vous. Vous y en trouverez six cents. Montez ensuite à cheval ; allez dans Paris avec cette noble escorte, invitez à se joindre à vous tous ceux qui détestent cette nouvelle administration. Vous aurez une armée, non pas de patriotes en uniforme, jaloux de leur cocarde nationale ; mais de véritables et bons Français, qui verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour vous rétablir sur le trône ; et soyez sûr de la victoire, elle n'est jamais pour les révoltés.

Gardez-vous bien d'accepter les services de cette noblesse, qui, la première, a passé au Tiers, ni de ces chevaliers de Saint-Louis enrôlés dans la

dans la Milice bourgeoise, ils vous trahiroient encore.

Si les Etats vous disent que vous êtes Roi, faites leur sentir, en peu de mots, combien vous êtes mécontent de voir vos espérances trompées. Dites-leur que si jusqu'à présent vous avez acquiescé à tout, vous avez tout souffert, que ce n'étoit que pour prévenir de plus grands malheurs, croyant qu'ils mettroient enfin un terme à leurs dévastations ; mais que voyant qu'ils abusent toujours de plus en plus de vos condescendances, que vos peuples sont toujours plus malheureux ; que ces peuples vous sont si chers, qu'il vous est affreux de les voir plus long-tems dans la douleur ; que vous allez seul vous occuper de leur bonheur, les rendre heureux, ou périr sous les débris de votre trône ; qu'en conséquence, vous les cassez, ainsi que tout ce qu'ils ont fait, tant vous avez reconnu qu'il étoit impraticable d'en rien suivre ; que la sanction que vous avez donnée, ne peut être de nulle valeur, puisque vous n'étiez pas libre en la donnant.

SIRE, sans doute un Roi doit mourir, s'il le faut, pour ses sujets ; mais il ne doit point attendre la mort dans leurs fers. Il faut qu'il les brise,

ou qu'il entraîne avec lui la chute de son empire. Samson mourut avec tous les Philistins.

Instruisez aussi-tôt la nation des motifs qui vous ont porté à pareille démarche ; exposez bien tous vos griefs, qui sont également ceux de tous vos bons et fidèles sujets ; n'oubliez pas de faire connoître le jugement inique qu'ils ont porté contre la chambre des vacations du Parlement de Rennes. Ce jugement dévoile entièrement leurs mauvais desseins. Ils veulent que tout le monde se révolte comme eux ; que tout le monde usurpe des droits qui ne leur appartiennent point, ainsi qu'ils ont fait ; que tous les principes d'honneur et de justice soient à jamais bannis du Royaume. Ils veulent qu'on exécute leurs ordres, sans savoir si ceux à qui ils les adressent, sont compétens pour le faire. N'importe, il le faut. Est-il rien de plus despote, sur-tout de la part de ces êtres qui crient tant contre le despotisme, combattant comme Dom Quichote des chimères qui n'ont jamais existé ? Est-il rien de plus abominable ?

Ils déclarent incapables de posséder aucune charge dans l'Etat, des magistrats vertueux, remplis d'honneur, qui ont fait ce qu'ils devoient faire, et qui auroient mérité pareil châtiment, s'ils avoient exécuté leurs ordres. Il est vrai que

cette punition devient glorieuse, attendu qu'il n'est point d'homme honnête qui veuille entrer dans leurs Municipalités. Il n'y aura que des infâmes comme eux : le bourreau, les comédiens et les juifs.

La chambre des vacations du Parlement de Rennes n'étoit plus une chambre des vacations, lorsqu'elle a reçu les Lettres patentes qu'on vouloit lui faire enrégistrer. Elle n'étoit plus rien, le terme fixé pour la tenue de ses séances étant expiré ; et l'on veut qu'elle représente tout le corps du Parlement, dans le tems qu'elle ne l'auroit même pas pu lorsqu'elle étoit en fonction. Mais les Etats-généraux ont beau faire, ils se sont couverts d'infamie (ce qui n'est qu'une nuance de plus), quand quelques membres épars de l'auguste Sénat de Bretagne se sont couverts d'une gloire immortelle. Perseverez, nobles Magistrats, et vous nous forcerez d'oublier les fautes que vous auriez pu faire antérieurement, pour n'admirer que vos vertus.

Ils ont fait un discours simple, modeste, noble, rempli d'amour et de zèle pour le meilleur des Rois. Tout y respire la pureté de leurs sentimens. Ils ont défendu les droits sacrés de leur Province, avec cette candeur qui caractérise des Magistrats

incorruptibles. Ils ont exposé les motifs qui ne leur ont pas permis d'enregistrer, de manière à ce qu'il n'étoit pas possible d'y répondre. Aussi, tous les députés honnêtes qui ont eu le courage de les défendre, ont-ils fait des discours superbes, tant ils avoient une excellente cause. Les autres n'ont dit que de plattes absurdités, qui cependant ont prévalu, tant cette assemblée est corrompue.

Pour ajouter à leurs forfaits, ils font maintenant brûler tous les châteaux en Bretagne. SIRE, pour arrêter ce désordre, il faut que Votre Majesté rende un édit, par lequel il est ordonné à tous les villages dépendants de ces châteaux, de les rebâtir à leurs frais; et s'ils ont brûlé les titres de la terre, déclarer toutes les propriétés au seigneur, qui les redonnera à nouveau cens, ou bientôt en France on ne marchera plus que sur des monceaux de cendres. Il est affreux que tout le royaume soit armé, et que des châteaux soient incendiés. Il convient aussi de confisquer tous les biens de ceux qui sont connus aux Etats, sous la dénomination d'*enragés*, et de les bannir du Royaume, puisqu'enfin ce sont eux qui l'ont perdu.

Les Etats se sont rendus permanens, sans égard à leurs cahiers, qui ne leur donnent de pou-

voirs que pour un an tout au plus ; mais ils prétendent ne devoir les suivre en rien : ce qui les révoque de droit. Ils veulent que tous les deux ans, de nouveaux députés les remplacent. Ainsi, voilà une dépense de trente à trente-cinq mille livres par jour, que la France doit faire à perpétuité. C'est payer bien cher des monstres qui nous dévorent.

Sans doute ces nouveaux députés auront même droit que leurs prédécesseurs. Ils représenteront aussi la nation, par conséquent ils auront même pouvoir. Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, nous ont prouvé, et nous prouvent chaque jour que rien n'est sacré pour eux, que rien n'est stable, qu'ils peuvent impunément tout détruire à leur gré, parce que tout leur appartient. Ils sont la nation ; tout est à la nation. Ils sont donc les maîtres, la conséquence est juste. Leurs successeurs en diront de même : ils seront également la nation ; ils pourront également renverser, culbuter tout ce qui aura été fait avant eux. Ils n'auront certainement pas plus d'égard à leurs cahiers, quelques impératifs qu'ils puissent être, ni à ce qui aura été fait dans le court espace de deux ans, que leurs prédécesseurs n'en ont eu pour les ordres de leurs commettans, ni pour ce qui existoit depuis

cette longue suite de siècles . . . quatorze cents ans !

Ces nouveaux députés seront aussi remplacés après deux ans de destruction, par d'autres qui détruiront aussi. Ainsi de suite ; de manière que ce superbe Royaume n'aura plus ni loix, ni mœurs, ni religion, ni propriété. Les Français qu'on aura si souvent régénérés, reviendront enfin dans l'état heureux de première nature, et seront des hordes de chasseurs et de pêcheurs comme les sauvages de l'Affrique et de l'Amérique. Alors le droit de l'homme (ou des tigres, c'est tout de même) sera dans toute sa vigueur. L'immortel Condorcet (*on passe à l'immortalité par toutes sortes de voies*), et toute sa secte, jouiront de leurs glorieux travaux : c'est à merveille.

Mais, en vérité, SIRE, il y va de votre honneur, de votre gloire, du bonheur de vos sujets, de réprimer un tel scandale, dont toutes les nations sont indignées.

Ils sentent eux-mêmes à quel point ils se sont rendus odieux, et combien ils sont coupables. Aussi font-ils tous leurs efforts pour empêcher que les Provinces soient instruites de leurs forfaits. Dès qu'il paroît quelque ouvrage qui éclaire leur

conduite, ils arrêtent à la poste tous les exemplaires qu'on veut envoyer à ses amis. Eux qui ont tant crié contre cette barbarie, ils se plaisent dans le crime qu'ils vouloient punir ; mais ils répandent avec profusion tous ceux qui peuvent entretenir vos peuples dans la révolte et l'erreur. Il y en a beaucoup : tous menteurs, séditieux, abominables, ils appellent ceux-là des *écrits patriotiques*. Ceux qui tendent à ramener l'ordre, la paix, les bonnes mœurs, ils les nomment *libelles affreux, incendiaires*. Ils nommeroient ainsi l'évangile, s'il en paroissoit une nouvelle édition ; et pour tout dire enfin, ce qui étoit autrefois une grande vertu, est aujourd'hui un crime atroce, et le crime le plus abominable est à leurs yeux la plus grande des vertus.

Les soixante districts de Paris et la commune, qui font soixante et une Républiques (non confédérées), s'arrogent le même pouvoir que les Etats-généraux, et tendent toutes à un même but, de tout anéantir.

Ces districts, qui ne sont d'accord entre eux que pour faire le mal, de quel droit se sont-ils assemblés ? Quelle est l'autorité qui a pu les former ? Les loix qui défendent les attroupemens sont-elles révoquées ? En paroît-il de nouvelles

pour les permettre ? Cependant ils donnent des ordres, ils veulent qu'on les suive ; ils se sont révoltés, ils veulent que tout le monde se révolte. *On l'est effectivement, mais c'est contre eux.* Ils ne veulent point de Roi, et veulent être des Rois, des despotes, des tyrans cruels : on ne se soumettra point sous leur joug.

La milice bourgeoise est encore une puissance non moins indépendante, plus redoutable, puisqu'elle est armée. Elle est aussi criminelle que les districts, et n'avoit pas plus de droit pour se former. Quel est enfin son objet ? Dira-t-on que c'est pour maintenir l'ordre, et pour combattre les brigands ? Elle paroît d'intelligence avec eux. Il y a quatre millions d'hommes armés dans le royaume ; il y a deux ou trois mille brigands, qui dévastent toutes les Provinces, et personne ne s'y oppose. Si l'on demande protection aux Municipalités, elles répondent froidement, *qu'il n'y a pas lieu à délibérer.* Telle est celle de Rennes, et tout est ravagé. La commune de Paris vient de demander grace pour eux, disant que ce sont leurs frères. Les Etats, qui les regardent aussi comme étant de leur famille, prétendent qu'il faut la leur accorder. Il est donc de toute évidence que cette milice ne veut déployer ses forces, que

contre l'armée, ou contre les bons citoyens qui voudroient vous défendre. Aussi je regarde comme flétris tous ceux qui s'y sont enrôlés.

Enfin, cette milice peut-elle justifier ses torts ? Celui qu'elle eut lorsqu'elle fut vous chercher à Versailles pour vous traduire à Paris, est une tache dont elle ne se lavera jamais. On peut dire qu'aussi-tôt qu'elle s'est formée, qu'elle a mis son Roi dans les fers, celui d'avoir souffert le massacre de vos fidèles gardes-du-corps, la couvre d'une honte éternelle. Je n'ose prononcer le crime attroce commis envers la Reine... Quoi ! mille assassins partent de Paris pour aller commettre ce régicide !... Ils sont escortés par vingt mille hommes de la milice bourgeoise... Cette milice ne s'empare pas, en arrivant, de tous les postes, de toutes les avenues, de tous les passages; enfin, de tout ce qui peut communiquer au château, afin de le garder, de maniere que les brigands n'y puissent entrer; et la prudence active, qui vient, dit-elle, pour préserver de tout danger Leurs Majestés, dort quand le crime veille à leurs côtés; et si la Reine... échappe au fer de ses bourreaux..., c'est parce qu'il a dû passer par le cœur de ses braves et fidèles gardes-du-corps, qui veilloient pour la défendre, qui sont tombés...

percés de coups... à la porte de sa chambre.... Il a fallu que le ciel permette que leur ame fugitive suspende son vol vers ces lieux où la vertu seule arrive ; qu'elle s'arrête sur leur bouche, et leur donne le tems de crier : Sauvez la Reine, ou la Reine étoit immolée... SIRE, si je vivois cent ans, cent ans cet horrible attentat viendroit frapper mes sens toujours plus étonnés.... Grand Dieu, jusqu'à quand différerez-vous votre terrible vengeance ? Jusqu'à quand ces monstres sanguinaires infecteront-ils l'air que nous respirons ?

Cependant, le massacre fini, le héros s'éveille, court au château, voit des ruisseaux de sang couler dans le palais de son Roi ; il s'écrie : Mes amis, que faites-vous ? songez que vous êtes la garde nationale. — A ces mots, ces guerriers, tranquilles spectateurs, pour ne point troubler la scène, promirent de vous défendre (*Les assassins s'étoient retirés furieux d'avoir manqué leur victime*). Ils vous menent en triomphe dans votre capitale, précédé des têtes de vos gardes, entouré de vos assassins, vous chargent de fers, et vous font dire que vous êtes libre, afin que les Provinces (qu'ils supposent aveugles) en restent convaincues . . . . Je crois, SIRE, qu'elles ouvriront les yeux.

Cette Reine infortunée, qui trouve tant de monstres avides de son sang, (elle en trouve dans les Etats-généraux ; on dit même que plusieurs étoient habillés en femmes : on en nomme parmi les gens de la Cour, parmi les Ducs), quel est celui qu'elle a fait répandre ? quel est celui qu'elle a demandé ? quel est celui de ses sujets qui peut avec justice se plaindre d'elle ? Je vois que nul n'a gémi de ses coups, et que beaucoup lui doivent leur existence. Cependant, c'est dans son sang qu'ils veulent se baigner, pour ne plus voir l'objet d'une reconnoissance qui les fatigue. Oh ! grande Reine ! les gens honnêtes de votre royaume ne vous reprochent qu'un cœur trop facile, qui n'a jamais su refuser la grace qu'on lui demandoit : ce qui a fait que des méchans, sous le masque hypocrite, en ont tant abusé ; mais tous vous rendent justice, et voyent en vous l'ame d'une héroïne. Oui, vos malheurs vous rendent immortelle, et couvrent à jamais d'opprobre et d'infamie vos lâches persécuteurs.

Et bien, SIRE, ce crime plus noir que celui d'un Jacques Clément, d'un Ravaillac, d'un Pierre d'Amiens ; ce crime de lèze-majesté au premier chef, ce crime reste impuni. On ne fait pas seulement la plus petite perquisition. On

cherche, au contraire, à étouffer jusqu'au moindre soupçon ; on veut soustraire tous les titres qui pourroient donner quelques notions de cet attentat ; et pour y parvenir, on fomente le peuple, sous le prétexte qu'il existe encore des aristocrates. On a fait plus encore, on a décoré d'une médaille d'or les femmes qui ont été à Versailles pour assassiner cette malheureuse Reine ; et cette médaille, qui porte avec elle les caractères de l'ignominie, les la Fayette et Bailly la portent chez Votre Majesté, et l'on poursuit au criminel ceux qui se disent vos amis.

SIRE, il est tems, vous dis-je, il est tems de reprendre votre puissance ; ne différez plus, ou tout est perdu. Vos jours même sont peut-être en danger.

Une dernière preuve que les Etats-généraux n'ont que d'horribles intentions, un grand nombre de députés honnêtes ont proposé, vu les circonstances fâcheuses et la pénurie du trésor-royal, de réduire beaucoup leurs honoraires. Les enragés s'y sont opposés fortement, disant que ce seroit porter un coup mortel à la liberté, vu que la majeure partie du Tiers se retireroit, s'ils n'étoient payés. Ce n'est donc plus l'amour du bien qui les anime, c'est l'amour de l'argent (car il

faut encore les payer, quand ils nous plongent le poignard dans le sein). Ce trait est rapporté par le plus scélérat de tous les hommes, leur plus zélé défenseur, le nommé Prudhome dans ses Révolutions de Paris, N°. 22; il faut le pendre et non le réfuter.

Lors du noble sacrifice qu'ils firent de leurs boucles de souliers, un fermier Breton, connu pour l'homme le plus loyal, le plus vertueux, s'avance vers le milieu de la salle, et dit: Messieurs, je n'ai point de boucles, j'ai les billets de mes honoraires, je les dépose sur le bureau, je les rends à la nation; faites-en de même, et vos boucles vous resteront. — Il faillit être lapidé.

Un évêque pieux et charitable a proposé depuis peu d'abandonner le quart des honoraires en faveur des pauvres (que les malheurs du tems ont multiplié à l'infini). Sa motion a été rejettée avec courroux. On a seulement permis qu'il y eût quatre commissaires de nommés pour recevoir les aumônes que chacun voudroit faire librement. Le produit n'en sera pas considerable.

SIRE, tout vous invite à reprendre votre puissance. N'écoutez pas ceux qui vous disent que vous êtes l'idôle du peuple; ils vous trompent:

vous en serez la victime. Un Roi qui cède toujours, n'est bientôt plus consulté. Vous le voyez; ils veulent être libres, ils veulent que vous soyez esclave. N'est-il pas pitoyable que de petits districts, composés d'apothicaires et d'avocats, s'opposent à ce que vous repreniez vos gardes-du-corps, et cela parce qu'ils vous sont fidèles. Les Français sans doute veulent un bon Roi; mais un Roi qui seroit despote, tyran, même cruel, leur conviendroit mieux, s'il avoit de grandes vertus, qu'un Roi trop facile et trop bon, attendu que le premier n'immole qu'un petit nombre de victimes (qui souvent ont mérité leur sort), et rend son empire florissant. Le second rend tous ses sujets malheureux, puisqu'ils sont à la merci des plus méchants et des plus forts, et nul n'est en sûreté.

Toutes les sociétés humaines qui connoissent une propriété, ont besoin d'une protection. On ne peut protéger avec équité sans loi. Alors, c'est la loi qui juge, et tous lui sont soumis. Mais chaque pays a ses loix particulières, et tous ne sauroient être gouvernés de même. Aussi les hommes qui l'ont senti, ont-ils établi des gouvernemens différens.

Le gouvernement démocratique est le plus sot

de tous, et ne peut convenir qu'à une seule ville, encore est-il toujours orageux, et ne dure qu'un tems.

Le républicain n'appartient qu'à un très-petit pays. Dès qu'il s'agrandit, il se déchire de toutes parts. Rome, si souvent citée, en est un exemple. Elle étoit maîtresse du monde, quand elle avoit de grandes vertus, et d'étroites limites. Lorsqu'elle voulut s'agrandir, ses vertus disparurent. Ce grand colosse tomba sous ses ruines.

Le monarchique est le seul gouvernement pour un grand empire. Des peuples nombreux ne peuvent être gouvernés que par l'autorité d'un seul. Tout doit émaner de lui, ou ce n'est plus qu'une anarchie, et l'on s'égorge les uns les autres. Tous voulant commander, personne ne veut obéir; alors la société disparoît. Il ne reste plus qu'un peuple féroce, pire que les sauvages les moins policés. Nous en sommes un grand exemple.

SIRE, je vous le dis encore, reprenez votre puissance, attachez-vous à faire un bon choix pour vos ministres, que ce ne soit plus la faveur qui vous les donne. Pour n'être pas trompé, prenez ceux qui sont généralement connus par leurs vertus et leurs talens. Il y en a beaucoup en

France. Ceux qui se seront fait connnoître par leurs écrits sur quelque partie de l'administration, dont le succès aura été général, s'ils sont vertueux, qu'ils soient appellés à votre conseil, pour qu'ils puissent eux-mêmes faire exécuter leurs projets. S'ils ont des mœurs dépravées, profitez de ce qu'ils ont dit, et ne les appellez pas, parce qu'ils se conduiroient différemment de ce qu'ils ont écrit.

Gardez-vous bien d'avoir des prêtres à votre conseil; vous n'auriez jamais que les plus mauvais. Les bons fuyent le grand monde, et sur-tout la Cour. Leur état les occupe assez, s'ils veulent le remplir. S'ils ne le remplissent pas, ce sont des misérables qu'on ne peut employer nulle part. Qui ne remplit pas les devoirs de son état, n'est bon à rien. Un évêque ne peut être en même tems et bon évêque, et bon ministre d'Etat. Par ses engagemens pris aux pieds des autels, il est tout à Dieu; il doit être tout à lui, et ne doit s'occuper que du salut du troupeau qui lui est confié. Voyez l'évêque d'Autun, il est mauvais évêque, infâme député, indigne citoyen, méprisé par-tout, vilipandé par-tout. Je ne vous cite que lui, parce qu'il a échappé à l'auteur de l'Adresse aux Provinces, et qu'il est bon de le faire connoître.

Que

Que vos ministres soient responsables de leur comptabilité, qu'ils soient punis suivant la rigueur des loix quand ils seront prévaricateurs ; que leurs traitemens soient suffisans, non énormes ; que leurs maisons soient montées une fois pour toutes aux dépens du trésor-royal, et qu'ils en soient responsables. Ne leur accordez jamais des pensions de retraite ; n'en accordez pas non plus à leurs veuves, ni à leurs enfans, ni douaires pour leurs filles, ni pour qui que ce puisse être. Cependant, si quelque ministre avoit rendu de longs et grands services, et qu'il n'eût pas de quoi se soutenir selon son état, Votre Majesté se réserveroit alors de lui faire un traitement honnête ; mais jamais aux gens riches, dans quelle circonstance que ce puisse être. L'argent ne paye point les belles actions ; ce sont les dignités et la considération. Il convient cependant d'en donner à ceux qui se sont rendus recommandables par leurs services, s'ils sont maltraités par la fortune pour soutenir le rang que le mérite leur donne ; mais il ne faut pas que le bienfait soit héréditaire ; la vertu l'étend si rarement ! c'est ce que vos petits grands seigneurs prouvent aujourd'hui. Ils sont bien différens de leurs aïeux.

Que toutes les grandes charges de la couronne,

qui, pour l'ordinaire, sont possédées par des gens très-riches, aient de petits émolumens.

Que votre Cour soit des plus brillantes, elle doit l'être; mais que l'ordre préside par-tout. Avec de l'économie, de l'art et du goût, on peut faire de grandes choses sans épuiser le trésor. C'est le gaspillage qui le ruine; que tout ce qui doit donner de l'éclat au trône, lui soit réellement direct, et ne serve point à faire la fortune des gens en sous-ordre : ils en sont les chenilles. Ils doivent avoir des traitemens honnêtes; mais bornés. Votre Majesté ne manquera pas de serviteurs, et croyez qu'ils vous seront bien plus attachés avec une honnête aisance, qu'avec de grandes richesses; l'or corrompt tout. Gardez-vous bien aussi de donner des survivances, elles nuisent dans tous les cas.

Défiez-vous de ces courtisans qui approuvent tout ce que vous faites, et qui vous demandent toujours. Ce sont vos plus cruels ennemis : vous en faites aujourd'hui la fatale expérience. Ils se sont couverts de honte aux yeux de toutes les nations, et leur front n'en rougit pas, tant ils ont le cœur corrompu. Ils préfèrent l'infamie, qui leur vaut un écu, à la gloire qui leur coûteroit une action. Je ferai voir dans un autre tems à Votre Majesté,

quels sont mes projets sur les abus à réformer dans votre maison, et sur l'éclat que je voudrois lui donner. Je ne dois lui parler maintenant que très-succintement sur différens objets.

Il convient, je pense, de remettre promptement tous les Parlemens dans leurs fonctions. L'occasion est favorable pour y réformer les abus. Il faut s'en rapporter à eux pour expulser de leurs corps tous ceux qui, dans cette occasion, s'en sont rendus indignes. Il faut les charger de choisir, dans chaque Parlement, six de leurs membres les plus éclairés, pour travailler à la réforme du code criminel. Quand leur travail sera fait, il faudra les tous rassembler auprès de Votre Majesté, afin de rapprocher toutes leurs idées, de les discuter, et d'en faire une bonne loi. Il faut aussi dans chaque parlement, que six autres membres s'occupent à trouver des moyens de rendre la justice, à portée, autant qu'il sera possible, des justiciables, et faire ensuite, avec ceux-ci, ce que vous aurez fait avec les premiers. Tous feront ce travail pour l'honneur et la gloire de contribuer au bonheur de la nation, sans exiger d'appointemens, sur-tout quand Votre Majesté leur fera connoître qu'elle aura pour agréable qu'ils s'en occupent.

Il sera très-bien, je pense, que ceux qui feront ce choix aient au moins quarante ans. Ce qui n'exclura point les plus jeunes de cette élection, s'ils en sont reconnus dignes par leurs anciens vétérans.

Je crois aussi qu'il conviendroit que lors de l'enrégistrement de vos édits ou lettres-patentes, qu'il n'y eût d'admis que ceux qui auroient le même âge, afin d'éviter la cabale des jeunes-gens. Ceux-ci pourront y assister, donner leurs avis, mais n'auront pas de voix délibérative. L'expérience n'a que trop prouvé qu'ils ont souvent été bien funestes.

Il faut s'attacher beaucoup à l'excellente composition de ces Sénats augustes, que l'honneur les guide toujours, afin qu'ils jouissent de la considération que leur caractère doit inspirer, et que jamais ils ne souffrent dans leurs corps des Magistrats corrompus.

Dans le nombre des financiers du Royaume, il en est de parfaitement honnêtes. Votre Majesté doit en choisir douze des plus instruits dans la finance, et des plus vertueux. Elle doit les charger d'examiner tous les différens plans de cette administration, qui ont paru depuis quelque tems. Elle doit leur demander de travailler incessamment à

la réforme des abus qui s'y sont glissés, de présenter des moyens d'amélioration et d'économie; enfin, de rédiger les meilleurs projets d'administration. Ils le feront aussi pour la gloire de se rendre utiles à la patrie. Soumettre ensuite ce travail à la chambre des Comptes, puis au Parlement, ce sera le moyen sûr de ne pas vous tromper.

Pour faire de bonnes opérations, il faut toujours consulter les gens de l'art; mais sous l'inspection des gens instruits, qui ne sont pas de leurs corps. *Toutes les opérations qui se font aux Etats-généraux, sont faites par des personnes qui n'ont pas les premieres notions des affaires qu'ils traitent.*

Sans être financier, je dois cependant dire à Votre Majesté, qu'un des grands inconvéniens de la finance, c'est de donner tant pour cent à ceux qui sont chargés de vos deniers, pour ce qu'ils paient, et pour ce qu'ils reçoivent. Il faut leur fixer à tous des appointemens relatifs à leur place; qu'ils aient tous de quoi vivre, que nul ne puisse faire de ces fortunes qui indignent tout le monde.

Que tous les sujets de votre Royaume paient également les impôts, chacun relativement à sa fortune, sans distinction quelconque. Il faut charger

les Assemblées provinciales de cette répartition. C'est le vrai moyen de la faire avec équité, tout le monde se connoissant.

C'est assez de convoquer ces Assemblées tous les quatre ou cinq ans, chacun à leurs frais, jamais à ceux de la province. Elles seroient trop à charge. Il faut d'abord les assembler par paroisses ou communautés, et y appeller tous les notables.

SIRE, votre noblesse et le clergé ayant fait tous les sacrifices pécuniaires, Votre Majesté doit maintenir de toute son autorité tous leurs autres privilèges, et vous ne devez jamais oublier les services que cette illustre noblesse vous a rendus dans tous les tems. Vous l'avez pourtant abandonnée plus d'une fois.

Le commerce porte l'abondance par-tout ; il vivifie tout : il fait la puissance des grands Empires : il rend l'Etat florissant ; l'Etat lui doit toute protection. Je crois donc qu'il conviendroit que toutes les villes de commerce envoyassent un certain nombre de négocians des mieux instruits, et toujours des plus vertueux, au lieu que vous leur auriez désigné, afin qu'ils se concertent entre eux, pour savoir s'il ne seroit pas plus avantageux pour le commerce, de faire une répartition bien juste

sur tous les négotians du Royaume (qu'ils feroient eux-mêmes) , de tous les droits que vous retirez sur toutes les marchandises qui entrent et qui sortent , soit dans les villes , soit dans le royaume. Ce qu'il seroit aisé de savoir par la Ferme générale. Alors tous les commis seront renvoyés. Le commerce acquiert la plus grande liberté ; ce qui le rend des plus florissans. Vous gagnez les frais de perception. Ils verseront directement au trèsor-royal le produit de vos droits , et se chargeront eux-mêmes d'empêcher la contre-bande. Bien entendu que, dans tous les cas , vous leur prêterez main-forte.

Si ce plan est adopté , je vous en donnerai un autre pour la perception de vos droits sur les consommations , qui augmentera vos revenus sans surcharger vos peuples , et qui fera rentrer les commis dans la classe de laboureur et de soldat.

La gabelle est un impôt si odieux , qu'il seroit heureux de pouvoir faire oublier que c'est un Roi de France qui l'a établi. Il faut l'abolir entièrement ; mais comme il rend soixante millions à l'Etat , que l'Etat n'est pas dans une position à pouvoir faire ce sacrifice , il faut trouver le moyen de le remplacer par un autre impôt moins éné-

reux. Je crois qu'il conviendroit d'en mettre un sur tous les lieux sallans, relativement à leur produit, ainsi que sur les autres terres. S'il n'étoit pas suffisant, ainsi que je le crois, Votre Majesté doit rentrer dans tous ses domaines de quelque nature qu'ils soient, et les affermer au plus offrant et dernier enchérisseur ; et pour n'être pas trompé dans le prix, pour éviter la surprise, la faveur, la protection, &c, il faut en charger les Elections où ces domaines seront situés.

Il faudra faire publier six mois à l'avance, que tel objet doit être affermé, et ce seront tous les notables du lieu (sans distinction d'ordre), qui en feront l'adjudication, qui se rendront cautions des paiemens, et qui feront parvenir le produit directement au trésor-royal. Je nedoute nullement que vous ne trouviez vos soixante millions par cette opération, qui sera certainement dictée par la plus grande justice.

S'il en est dans le nombre de ceux qui jouissent de ces domaines, qui soient dans le cas de devoir être dédommagés, il faudra les dédommager ; mais il convient de charger les Assemblées provinciales, de prononcer s'ils sont fondés dans leurs demandes, d'examiner leurs titres, qui seront en-

suite vérifiés par la chambre des Comptes et par le Parlement. On ne sauroit trop éclairer la perception de vos droits, ainsi que les motifs par lesquels on obtient quelque grace de l'Etat.

SIRE, dans un premier entretien, on ne peut qu'effleurer les matières sans les approfondir. Il convient de parler un peu du militaire, qui depuis tant d'années est en bute à tous ces maudits et petits faiseurs, qui vouloient entièrement anéantir cet esprit de corps qui gagnoit les batailles.

Le soldat doit être tenu de fort près. Soumis à la plus grande discipline, il ne faut pas le laisser languir dans le repos, ni l'excéder de fatigue. Il faut lui faire chérir son état ; par conséquent le rendre brillant à ses yeux, le prendre toujours par les sentimens de l'honneur, lui faire sentir qu'il est l'élite de la nation, qu'il en est toute la force, qu'il en fait toute la gloire, et que la plus petite tache le dégrade à jamais. Il ne faut donc pas que le châtiment qu'on lui inflige, lorsqu'il a fait une faute, puisse flétrir son ame. Il faut être juste avec lui, ne jamais lui manquer de parole, lui procurer toutes les petites douceurs que l'on peut; et quand on est dans le cas de la refuser, lui faire sentir que sa demande étoit indiscrete, qu'il avoit eu tort de la former. Il faut, autant qu'on le peut,

leur éviter des torts ; ne pas les voir toujours, mais punir quand ils ne peuvent plus douter qu'on les connoît. Alors ils se rendront justice eux-mêmes, et verront qu'ils ont mérité leur sort.

Attachez-vous beaucoup au choix de vos colonels ; que la naissance ne soit point un titre suffisant pour avoir un régiment ; il faut des vertus, des vertus bien connues.

Que tous ces petits fréluquets qui vous ont abbondonné dans cette circonstance, soient chassés sans retour. Ne prenez point d'engagement pour donner un régiment, qu'on ne soit jamais sûr de l'obtenir que par un grand mérite. C'est une place de confiance qu'il ne faut point donner au hasard (vous n'y êtes pas heureux). Tous les grades doivent conduire directement à un régiment, si la faveur ne s'en mêle pas : elle seule gâte tout.

Rendez les compagnies aux capitaines. Les lieutenances-colonnelles et les majorités, aux corps. Rétablissez les commandans de bataillon, c'étoient d'excellents officiers. Leur réforme a perdu le militaire.

Donnez à vos soldats une paie suffisante pour vivre ; donnez-leur une bonne constitution, ne renouvellez pas chaque jour des ordonnances qui

détruisent celles de la veille : c'est le vrai moyen qu'ils ne sachent jamais rien. Les Grecs et les Romains avoient une tactique qui duroit trois ou quatre siècles, sans y rien changer ; ils étoient des guerriers invincibles.

Que les vertus et le talent fassent vos généraux, jamais la faveur ; alors chaque combat sera une victoire.

SIRE, tout ce que je viens de dire à Votre Majesté ne peut être regardé que comme des apperçus auxquels on peut donner infiniment d'étendue ; mais ils doivent être suffisans pour vous engager à reprendre vos droits, et nous rendre heureux.

Vos ennemis nous prouvent chaque jour qu'ils n'entendent rien en administration ; ils sont armés des principes de Jean-Jacques Rousseau, qu'ils croient suivre, et qu'ils défigurent. Ils veulent faire des applications, ils les font toutes fausses. Ce que Rousseau a dit pour un seule petite Ville, ils le prennent pour devoir appartenir à un très-grand empire. Si quelquefois il prend le ton affirmatif, quoiqu'il prévienne que ce n'est point pour en imposer au lecteur, que c'est uniquement pour dire ce qu'il pense, et dont il est permis de dou-

ter, ils le prennent pour une vérité incontestable, et marchent toujours d'erreurs en erreurs.

Lorsque Jean-Jacques propose ses idées, il n'invite pas du tout à les suivre ; il dit seulement que ce sont les siennes ; et quand elles seroient mauvaises, ajoute-t-il, si elles en font naître de bonnes, il n'aura pas tout-à-fait perdu son tems. Voilà toute l'importance qu'il met dans les instructions qu'il nous donne.

Ces histrions qui veulent être ses singes, et vanter si fort la philosophie moderne, n'ont pas vu qu'il a dit encore que la littérature et le savoir de notre siècle tendent beaucoup plus à détruire qu'à édifier. Il convient aussi qu'il ne voit pas comme tout le monde, que ses idées ne sont celles de personne (qu'il sait qu'on le lui reproche) ; mais qu'il ne les donne pas pour être meilleures que celles des autres, que même il se défie des siennes. Mais ces Messieurs se croient infaillibles ou plutôt ils nous prennent pour des êtres si stupides, que nous baiserons avec respect les fers qu'ils nous présentent. SIRE, il faut les tourner contre eux, et recruter vos galeres de tous ces législateurs, encore le traitement seroit-il trop doux.

Enfin, je le répete, les tems sont arrivés ; ils

sont précieux à saisir. Ne différez plus de reprendre votre puissance, ou vous en répondrez un jour (qu'il ne sera plus tems de vous justifier), devant ce tribunal terrible, éternellement juste, où le grand juge balance l'Univers dans ses mains.

Vous êtes le pere d'un grand peuple, vous devez veiller à sa conservation. La mort est sur sa tête. Les Français, je vous le dis, ne veulent qu'un maître. S'il s'en présente mille, tous voudront le devenir. Alors la France n'est plus qu'un vaste théatre où tous se feront la guerre, et les plus habiles ou les plus scélérats auront l'avantage. Tout est perdu, si vous différez. Vous pouvez tout sauver, si vous ne perdez pas un instant, et vous n'aurez pas de sang à répandre. Faites seulement voir à vos soldats combien est grande leur erreur. On a tout employé pour les séduire ; aujourd'hui, les séducteurs ne sachant plus qu'en faire, voudroient les tous anéantir.

La conduite de l'armée Parisienne, envers la milice soldée, est on ne sauroit plus impolitique, et devroit faire ouvrir les yeux à toutes vos troupes. Quoi! pour une légere insurrection, dix mille hommes armés ont à peine suffi pour, dans toute une journée, arrêter environ cent cinquante hommes sans armes, qui ne faisoient nulle résistance,

et qui étoient tous ensemble. Certainement cela prouve et bien peu de bravoure, et bien peu de talens. Ensuite on déshabille ces malheureux dans un tems si rigoureux, que l'humanité souffre de voir son semblable sans vêtemens. On les attache avec des cordes, on les traîne au cachot. Je crois qu'ils avoient mérité leur traitement ; mais au moins cela fait voir qu'ils les ont trompés, lorsqu'ils les ont portés à se soustraire aux ordres de leurs officiers légitimes, leur disant que tous les hommes sont égaux. Cela fait voir qu'on ne gagne jamais rien à se laisser séduire, et qu'il vaut bien mieux obéir au plus grand Roi du monde, qu'à des barbiers municipaux.

Le nouveau serment qu'ils ont fait ne signifie rien, il n'exige pas au-delà de ce qu'ils avoient promis. Cette formule de promettre fidélité au Roi, à la Loi et à la Nation, que veut-elle dire ? rien de plus que ce qu'ils avoient déja juré. Bien certainement ils n'ont jamais fait la guerre à la nation, et tant qu'ils auront un Roi Français, ils ne la lui feront jamais.

SIRE, je crois avoir assez démontré que les Etats-généraux ne sont point la nation. Ils ne peuvent la représenter. La nation est des plus augustes ; ses prétendus représentans sont dans le plus

grand mépris. Tout le monde est indigné contre eux : ils sont la honte de l'humanité. Aussi, voyez tout ce qu'on en dit, voyez comme on les traîne dans la boue ; il faut qu'ils soient bien méprisables pour être aussi méprisés. SIRE, quand bien même il devroit éclore quelque bien de cet amas de corruption, il est de la dignité d'un grand Roi et du peuple Français, de ne plus souffrir que de tels êtres fassent des loix, ou bien les nations nous mépriseront, autant que nous méprisons nos représentans.

Ils veulent persuader à vos peuples que les Provinces reçoivent avec respect et reconnoissance tous leurs décrets. Ils ont grand soin de faire imprimer des lettres qui l'annoncent, et ces lettres sont écrites par les plus scélérats de cette assemblée(1), qu'ils envoyent à leurs correspondans, aussi scélérats qu'eux (car il y en a par-tout), et qui les leur renvoyent comme émanant de la Municipalité. Est-il rien de plus atroce !.. Le ciel nous prouve bien qu'il s'est retiré de nous, ne punissant pas de tels forfaits, ou le jour de sa vengeance n'est pas encore arrivé.

---

(1) M. Chapelier en a été inculpé par un de ses collegues en pleine assemblée, et lui présent.

Le sieur Garat, homme exécrable, homme lâche, homme vil, et pour tout dire enfin, le rédacdacteur du Journal de Paris, et l'un des enragés de l'assemblée, félicite la nation d'avoir admis le bourreau et les Juifs à toutes les dignités de l'Etat. Qu'il est beau, dit-il, d'avoir su secouer le préjugé qui fesoit qu'on s'éloignoit de certains hommes, dont la profession paroissoit avilissante! Rendons graces à la philosophie du siècle qui éclaire tellement les Français, qui ne rougiront plus d'épouser la fille d'un pendu ou d'un roué (*ce sera peut-être bientôt une illustration*). Que les décrets, dit-il, de l'auguste Assemblée sont profonds et régénérateurs! La noblesse de Bretagne l'a si bien senti, qu'elle est venue elle-même s'y soumettre avec respect et de son propre mouvement. *Il est vrai qu'on peut ajouter qu'elle y est venue le poignard dans la gorge et le feu dans leurs châteaux.* Je crois qu'il lui en faudroit beaucoup moins pour lui faire dire que cette assemblée est l'exécration du genre humain.

Voilà cependant, SIRE, comment on trompe vos sujets, et les Parisiens eux-mêmes ne veulent pas voir que ce Journal ne contient que des mensonges; ils ne veulent pas voir que tout annonce le mécontentement des Provinces, leur méfiance

sur-tout

sur-tout, puisqu'il ne paroît pas un écu, que la misère augmente chaque jour, et que la ruine totale de Paris est jurée.

Ce qui prouve encore le mépris qu'on a pour ce Journal, c'est que les gens honnêtes ne veulent plus le lire, et même ont abbandonné le prix qu'ils avoient donné pour l'abonnement.

Il en est de même du Lycée. Ce Garat, qui est l'un des professeurs, en a chassé tout le monde. Il y en a deux autres qui ne valent pas mieux que lui. Ainsi, lorsqu'on les fuit, on leur prouve que malgré leurs efforts, les Français ont encore des vertus.

Ce Garat dit encore dans un de ses journaux, qu'il faut punir la noblesse qui ose se défendre contre les brigands. Il dénonce à l'assemblée ceux qui ont tiré sur ces scélérats, qui venoient les assassiner et les incendier. Peut-on être impudent à ce point ? et tout n'annonce-t-il pas que ce sont leurs satellites qu'ils payent, et qu'eux-mêmes sont payés pour commettre autant de scélératesse ?

Il invite donc par-là tous ces monstres sanguinaires à recommencer leurs brigandages, et fait un crime à ceux qui se défendent. Eh bien, noblesse ! jusqu'à quand souffrirez-vous qu'on vous traite ainsi ? N'ouvrirez-vous donc pas les yeux ? Réunissez-vous tous, et quelque peu nombreux que

vous soyez, soyez sûrs que tout tremblera devant vous. Marchez, et la victoire vous aura bientôt couronnés. Par-tout où vous trouverez des soldats, invitez-les à se joindre à vous. Ils aiment l'honneur ; ils marcheront, n'en doutez pas.

On dit que la ville de Lyon, ainsi que toute la Province, viennent d'offrir asyle et protection à tous les proscrits. S'il est ainsi, les Lyonnois se montrent à la fois et bons Français, et grands politiques. Il convient d'accepter leur offre. Votre Majesté doit aussi choisir leur ville pour y faire sa résidence, et bientôt Lyon éclipsera tellement Paris, qu'il sera réduit à rien; tel est le sort que méritent des révoltés.

Toutes les Provinces qui vous montreront le même zèle, doivent trouver la même reconnoissance. Il conviendra d'aller quelquefois avec toute votre Cour résider dans leurs capitales ; et renoncer pour toujours à Paris et à Versailles, qui vous ont fait voir si peu d'attachement, qui cependant n'ont d'existence ; que par la résidence de leurs Rois, la nature leur ayant refusé la fertilité de leur sol, et la position avantageuse pour le commerce.

Enfin, SIRE, pour terminer ce premier entretien, souffrez que je vous dise encore que cette assemblée, qui se dit Nationale, a pour objet d'abolir le culte divin, pour nous rendre encore plus féroces.

Sans doute, il n'appartient pas aux mortels d'ôter à qui que ce puisse être, le libre arbitre de sa conscience. On ne peut forcer de penser différemment de ce qu'on pense. Il faut convaincre, si l'on veut faire des prosélytes; mais dans un empire où l'on connoît des loix, il faut un culte, il ne faut qu'un culte public avec toute solemnité. Ce culte une fois adopté par tous, doit être seul dominant, sans souffrir d'atteinte. Ceux qui ne voudront pas s'y soumettre, pourront se retirer à l'écart, penser comme ils voudront, mais ne doivent jamais le troubler par un autre.

Tous ces nouveaux philosophes, ces prétendus esprits-forts, voudroient anéantir la religion. Ils voudroient que tout fût matière, que tout fût aussi matériel qu'eux. Leur ame corrompue ne peut supporter le grand jour de la vérité; mais leurs efforts sont vains: elle éclaire de toutes parts.

Il est un Etre Suprême, n'en doutons pas. Tout dans l'univers annonce qu'il est, et montre sa puissance. Il est par-tout, on le trouve par-tout. Nul n'a pu se cacher à ses yeux. De tous les tems, les hommes en furent convaincus; et ce sentiment, aussi ancien que le monde, prouve évidemment son existence.

Il fut toujours des méchans; mais ils furent toujours tourmentés par cette voix qui s'éleve dans

le cœur, qui dit sans cesse : *Malheureux, reconnois ton Dieu !*

Je sais qu'il en fut qui voulurent le méconnoître; mais jamais ils ne purent en effacer les caractères. Leurs crimes cependant ne pouvant s'accorder avec cette sagesse divine, et sentant la nécessité absolue de l'existence d'un Etre éternel, ils imaginèrent de faire de leurs mains des dieux analogues à tous leurs vices, et leurs rendirent un culte.... C'est ici qu'il faut t'arrêter, malheureux athée ! Si toutes fois il est vrai que tu puisse l'être, méconnois, si tu le peux, un Dieu, ton créateur ! Nul n'a pu s'en défendre. Il existe donc !... Tremble.

Enfin, l'homme à son crime abandonné, mais toujours poursuivi par ses remords, rencontrant par-tout la Divinité qu'il veut éviter, et qu'il reconnoît même aux efforts qu'il fait pour croire qu'elle n'existe pas, se persuade que son idôle est son créateur, lui érige des autels, lui offre des sacrifices.

Toujours plus malheureux, il s'éloigne de la vérité. Il se livre à toutes sortes d'horreurs ; il accuse ses dieux de toutes ses infortunes, qui, chaque jour, augmentent. Le désespoir accroît ses peines ; il ne sait plus que faire, il ne sait plus que devenir. Il croit, dans son égarement, que ses dieux sont avides de sang, qu'il leur faut du

sang humain pour les appaiser... Il immole des hommes... Il choisit même les victimes... Carthage en offre l'exemple le plus terrible... Oh, mortels! que les ténebres sont épaisses, quand on s'éloigne du flambeau de la vérité!

FIN.